

Le reboisement intégré à la vie locale



Chacun d'entre nous détient une part de la solution

Les Etats, les grandes organisations internationales ainsi que les lobbyistes des grandes multinationales se réunissent une fois par an depuis les accords de Kyoto (1997) à l'occasion des COP (Conférence Des Parties).

Nous en sommes à la 28ème.

Chacune a apporté son lot de statistiques, de constatations, de débats, de contradictions, d'avancées légères et de conclusions.

Aujourd'hui l'humanité sait.

Elle sait qu'en moins d'un siècle elle est responsable de la destruction de la moitié de la vie marine, de la moitié des forêts primaires de la planète et de la disparition de plusieurs milliers d'espèces dont la plupart étaient là bien avant nous.



C'est ce qu'on appelle « la sixième extinction de masse » même si c'est la première dont la responsabilité est à mettre sur le compte d'une seule espèce, la nôtre.

Elle sait qu'elle émet trop de CO2 dans l'atmosphère et que par là elle est à l'origine du changement climatique qui fait déjà souffrir des populations entières.

Et elle sait que cette prise de conscience n'a pas encore engendré de réel changement de cap, l'amorce d'un monde nouveau, plus durable, plus juste où les générations futures pourront vivre en harmonie avec la nature.



Nous savons mais que peut-on y faire?

Nous trions nos déchets, nous passons aux voitures électriques et aux panneaux photovoltaïques, nous faisons attention de bien éteindre la lumière, parfois même nous nous mobilisons et allons manifester pour un monde plus vert ou nous organisons la réduction de notre empreinte carbone ou celle de notre entreprise.

Nous pouvons faire davantage : être acteur de la protection et de la restauration des forêts.

Les arbres aident à atténuer le réchauffement de la planète en emmagasinant dans leur tronc, leurs branches et leurs racines le CO2 présent dans l'atmosphère.



Certains capturent durant leur vie plusieurs tonnes de CO2 compensant par là le trop de CO2 généré par l'activité humaine (environ 40% des émissions anthropiques de CO2 ne sont pas absorbées naturellement par les océans et les forêts).

Mais il y a un revers terrible à ce miracle de la nature car lorsqu'elles sont détruites les forêts deviennent elles-mêmes des sources de gaz à effet de serre puisque le CO2 qu'elles stockent est alors relâché dans l'atmosphère.



En plus, la destruction des forêts constitue plus de 20 % des émissions humaines annuelles de CO2 dans l'atmosphère.

Outre ce rôle essentiel dans la régulation du réchauffement climatique, les forêts abritent la biodiversité et constituent des ressources économiques importantes pour les populations qui savent les exploiter durablement.

Enfin, et c'est sans doute leur rôle le plus important, les forêts jouent un rôle essentiel dans le cycle de l'eau. Sans les arbres nos continents seraient arides et désertiques. Et c'est malheureusement le sort inéluctable réservé aux pays qui ne protègent pas leurs dernières forêts.



Partout où nous menons nos projets de reforestation, nous constatons que la forêt détruite transforme son terrain, d'abord en savane, et puis de plus en plus en désert stérile, obligeant les populations à émigrer en renforçant la pression sur les dernières forêts existantes.



Plus que jamais la protection et la restauration forestière représentent un axe crucial contre les effets du réchauffement climatique, et vous avez personnellement un rôle à y jouer en nous aidant à planter la forêt qui réduira l'empreinte carbone de votre vie.



En se basant sur les moyennes de la durée de vie d'un européen, de son empreinte carbone globale tout au long de sa vie et du taux de captation de carbone d'un arbre planté en Afrique, nous avons pu établir le nombre d'arbres que chacun d'entre nous devrait idéalement planter pour annihiler l'impact environnemental de sa vie sur terre.

5.760 ARBRES UNE FORÊT POUR MA VIE

Avec 0,50 cents, nous produisons et plantons un arbre en Afrique.

Nous en plantons de 7 à 8 millions par an. Si vous pouvez nous aider, souscrivez à notre programme « une forêt pour ma vie » en nous versant 2.880 euros (20 euros par mois pendant 12 ans).

Vous deviendrez par là un acteur de la protection de l'environnement et vous aiderez les communautés villageoises des pays en développement à mieux résister contre les effets du changement climatique en mettant à leur disposition des arbres qui vont améliorer leurs ressources alimentaires et économiques.

Ce n'est pas une goutte d'eau dans l'océan. C'est un geste d'humanité pour la planète et ses habitants. Et si nous sommes nombreux à la faire, nous pouvons vraiment améliorer notre monde.



Frédéric Debouche
Président de Graine de Vie

LA STRATEGIE LA PLUS EFFICACE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Chacun d'entre nous peut agir positivement à sa manière !

D'une part, en réduisant son empreinte carbone en menant une vie plus saine et durable.

D'autre part, en contribuant à sa neutralité carbone en plantant et finançant la plantation d'arbres. Et si possible dans les pays en développement où les arbres plantés ont un taux de captation carbone plus élevé que dans nos pays et où ces arbres améliorent le sort et les ressources des populations qui sont les premières à souffrir des effets du changement climatique.

Cette prise de conscience donne naissance à Graine de Vie en 2009 par la création de sa première pépinière et la plantation de 100.000 arbres à Madagascar.

Aujourd'hui nous avons planté plus de 57.000.000 d'arbres dans 7 pays d'Afrique.



NOTRE APPROCHE :

Approche participative et communautaire

Notre objectif est de mobiliser activement les communautés locales et leurs autorités. Ceci vise à garantir un engagement local fort, une appropriation du projet par chacun et un impact durable sur l'environnement.



Des campagnes d'information sont menées régulièrement pour encourager la participation active de la population. Toutes les générations sont approchées pour garantir une sensibilisation maximale.



Approche genre

Si au départ notre objectif était principalement environnemental, très vite nous nous sommes rendus compte de l'énorme impact de nos projets de reboisement sur la vie des populations locales.

Nous abordons alors l'égalité des genres de différentes manières en incluant les femmes et aussi les jeunes en tant que bénéficiaires et acteurs de nos projets, et en considérant notamment la place des femmes dans les communautés fortement caractérisées par une organisation patriarcale.



NOS ACTIONS

1. Projets locaux et agroforesterie

L'installation de nos projets se base sur une initiative locale. Les autorités (communales et coutumières) et les associations villageoises (femmes, paysans, écoliers) nous contactent après avoir eu écho de nos actions dans les villages aux alentours.

A travers nos échanges, ils comprennent de plus en plus comment la destruction massive de leurs forêts menace leur approvisionnement en bois, en eau et en nourriture. En effet, dans les pays où nous sommes actifs, 85% de la population ne survit que grâce aux ressources naturelles.



En prenant conscience de cela, ils deviennent eux-mêmes les acteurs principaux de la reforestation. Notre rôle est alors de mettre à leur disposition, au sein des villages, une pépinière produisant chaque année 10.000 jeunes plants d'arbres de rente (arbres produisant des ressources pour la population) et d'arbres forestiers destinés au reboisement.

2. Reforestation en « semis-direct »



Graine de Vie met en place des projets de plantation d'arbres à grande échelle en se basant sur la technique du « semis-direct ». Cette technique consiste à sélectionner, traiter et planter les graines directement dans le sol au début de la saison des pluies. Elle nous permet de reboiser rapidement et à moindre coût de grandes surfaces.



3. Projet R.P.P.R.

Je **Reçois** des plants d'arbres.
Je les **Plante**.
Je les **Préserve**.
Je **Reçois** de l'argent.

Le R.P.P.R. est un projet de reboisement pour encourager les paysans à replanter des arbres forestiers et des arbres de rente sur leur terrain dans un concept d'agroforesterie avec création de crédits carbone qui seront versés annuellement au profit des paysans et des communautés villageoises.



Graine de Vie confie 400 plants d'arbres par hectare à des paysans qui s'engagent à assurer le suivi des arbres plantés, à protéger la parcelle reboisée (zébus, chèvres, feux de brousse...), à replanter des arbres pour remplacer ceux qui n'auraient pas survécu et à les maintenir sur leur terrain sans les couper pendant une durée de 30 ans.

4. Restauration et protection de zones protégées

Les zones protégées telles que les parcs nationaux, réserves spéciales, forêts classées et forêts sacrées sont en général les derniers vestiges de forêt primaire qu'il faut à tout prix sécuriser, protéger et restaurer.

En collaboration avec les gestionnaires de ces zones tels que Madagascar National Parks ou les chefs traditionnels au Bénin, Graine de Vie contribue à sauvegarder ces patrimoines naturels.



Ces projets prévoient de la restauration forestière au sein même des parcs et la création de pépinières dans les communes périphériques pour fournir des réserves de bois à la population que nous sensibilisons ainsi que des ressources nouvelles via la plantation d'arbres fruitiers, café, cacao, girofliers, ravintsara, etc...

Madagascar : Parc National de Masoala
13 communes concernées - 53 pépinières
Restauration de plus de 300 hectares de zones dégradées dans l'enceinte du Parc.

Madagascar : Parc National de Marojejy
12 communes concernées - 12 pépinières
Projet soutenu par la société **Wako**



Madagascar :
Parc National de la Montagne d'Ambre
7 communes concernées - 12 pépinières
Projet soutenu par la **Fondation Total Energies**

Madagascar : Réserve d'Analamerana
4 communes concernées - 6 pépinières
Projet soutenu par **Liège Airport**

Madagascar :
Réserve spéciale d'Ambohitantely
Projet soutenu par le **Ministère Luxembourgeois de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable.**

Madagascar :
Parc National marin de Nosy Hara
1 commune concernée - 2 pépinières
Projet soutenu par **Arendt & Medernach**

Madagascar : Parc National de l'Ankarana
13 communes concernées - 13 pépinières
Projet soutenu par la **Fondation Saey**



Madagascar : Réserve de Marotandrano
Projet soutenu par l'**ONG DURRELL**

Madagascar :
Parc National d'Andohahela
3 communes concernées - 3 pépinières

Madagascar :
Parc National de Ranomafana
2 communes concernées - 6 pépinières
Projet soutenu par la **Tonnellerie Baron**

Madagascar :
Parc National de Kirindy Mitea
2 pépinières

Au Bénin :
Forêt sacrée de Houegbo
Forêt sacrée de Adjrafo
Forêt sacrée de Dassezoun
Forêt sacrée de Djigbzoun
Forêt sacrée de Dehouizoun
Forêt classée de Ouedo
Forêt classée de Ouesse

5. Restauration et protection de mangroves

La mangrove est un ensemble de végétations qui se développent dans la zone entre marées et régions littorales, dans le balancement des marées.

La mangrove est essentielle à l'équilibre environnemental des régions littorales pour plusieurs raisons :

- les poissons frayent dans les mangroves qui sont indispensables à leur cycle de reproduction.



- les mangroves sont les lieux d'habitats de très nombreux crabes nécessaires au nettoyage du littoral et qui servent de nourriture à la population.

- les mangroves protègent le littoral et donc les villages s'y trouvant contre l'érosion des côtes et contre les cyclones.

- les mangroves constituent l'écosystème terrestre qui a la plus forte capacité à absorber du CO₂ (plus de 40 fois plus que les forêts tempérées).

Madagascar : Région Diana - Mangaoka

Projet de restauration de mangroves soutenu par **Labgroup**



Madagascar : Région Sava - Vohémar

Projet de restauration de mangroves soutenu par **Ixina**



Madagascar : Région Sava - Antalaha

Projet de restauration de mangroves soutenu par la **Banque Van Breda**

Madagascar : Région Sofia - Antsohihy

Projet de restauration de mangroves soutenu par **Sail Agency (SailProof)**

Madagascar : Région Sofia - Analalava

Projet de restauration de mangroves soutenu par **Ald Automotive**

Bénin : Projet de restauration de 103 ha de mangroves avec création de vergers et de forêts communautaires

Ce projet est soutenu par le **gouvernement luxembourgeois MECDD**



Bénin : Projet rives du fleuve Mono

Ce projet prévoit 2 types d'actions :

- Des actions d'atténuation en multipliant et en protégeant les forêts de mangroves et les berges de rive Mono pour servir de puits de carbone et de réservoirs de gaz à effet de serre.
- Des actions d'adaptation en soutenant l'agroforesterie locale pour mieux résister aux répercussions du changement climatique.

La certification carbone

La création de crédits carbone certifiés sur nos projets de reboisement est une opportunité pour notre ONG de développer ses projets tout en octroyant aux populations villageoises des revenus importants leur permettant d'initier des projets de développement (écoles de permaculture, coopératives agricoles, accès à l'eau, accès à l'éducation et aux soins de santé, fours solaires, développement de la pisciculture, de l'aviculture, de l'apiculture, etc...).

Notre ambition est d'allier nos actions de reboisement à l'amélioration du bien-être des populations locales et par là d'améliorer l'adhésion des villageois en les motivant à protéger les parcelles reboisées.

Plusieurs projets menés par Graine de Vie sont en cours de certification à Madagascar, au Cameroun, au Bénin et en RDC. Nous travaillons avec la société CLIMATE LAB à Gand qui nous aide à obtenir la certification Plan Vivo pour nos projets et avec la société ALLCOT qui nous accompagne dans notre projet de reboisement de 10.000 hectares en RDC.



NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Graine de Vie constitue un réseau d'organisations non gouvernementales oeuvrant dans le domaine du reboisement intégré à la vie locale en Belgique, au Cameroun, au Luxembourg, à Madagascar, au Togo, au Benin et en RDC. Chaque structure dispose d'un conseil d'administration et d'une équipe multidisciplinaire.

Graine de Vie Belgique

L'équipe

Frédéric DEBOUCHE (Président)



Jean-François BARTH (Administrateur)
 Geert BOGAERT (Administrateur)
 Edouard LAMBRECHTS (Administrateur)
 Marc PITTIE (Responsable projets)
 Eric VAN DROOGENBROECK
 (Administrateur)
 Vanessa WADE (Responsable marketing)
 Gauthier WITTAMER (Trésorier)
 Valérie BLACKMAN
 Philippe BLONDEAUX
 Ko FAYE
 Jean-Marie HENNO
 Nucia RANDRIANARISON
 Anna TERLIZZI

Graine de Vie Luxembourg

L'équipe

Edouard LAMBRECHTS (Président)

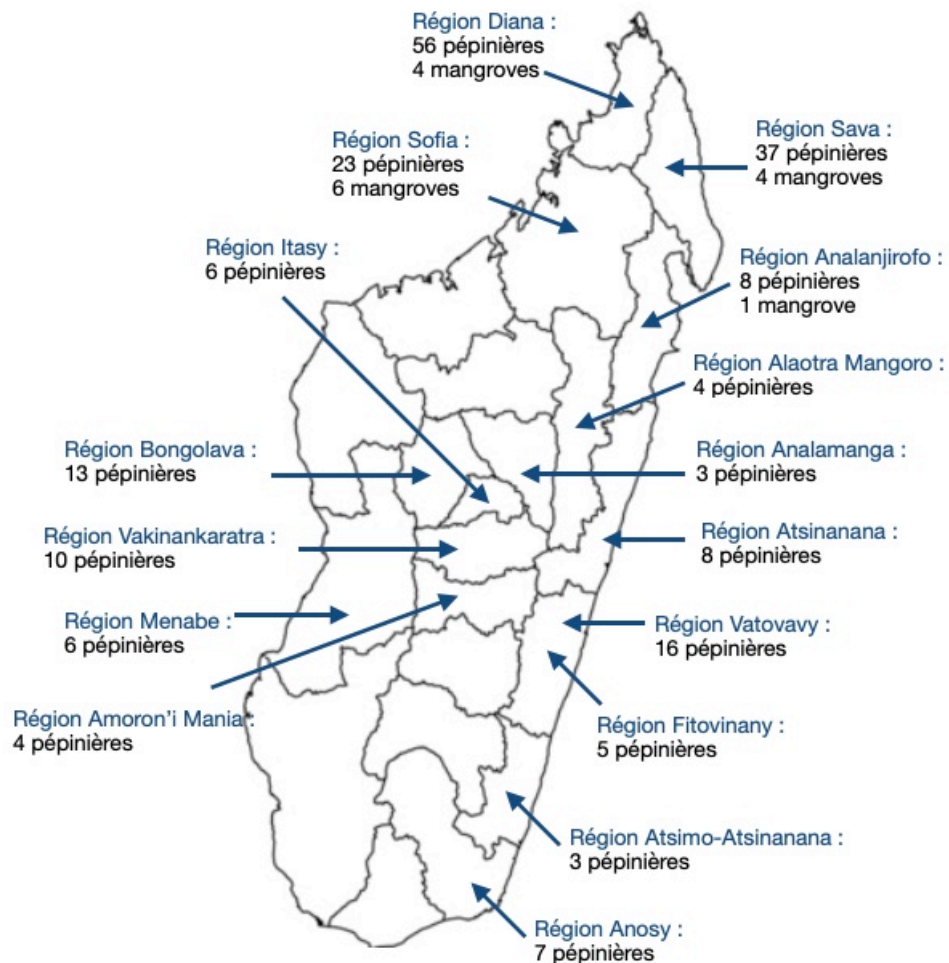


René ARNOLDY (Vice Président)
 Frédéric DEBOUCHE (Administrateur)
 Julia DESMARQUEST (Administrateur)
 Barnabé LEKAMA (Administrateur)
 Vincent PRINGIERS (Secrétaire ad interim)
 Michel VANDEVOIR (Trésorier)
 Marc WILLEM (Administrateur)
 Charlotte BOURRET
 Patrick de BRIEY
 Isabelle INGABIRE



MADAGASCAR :

3.185.986 arbres plantés issus de nos 209 pépinières
15 mangroves



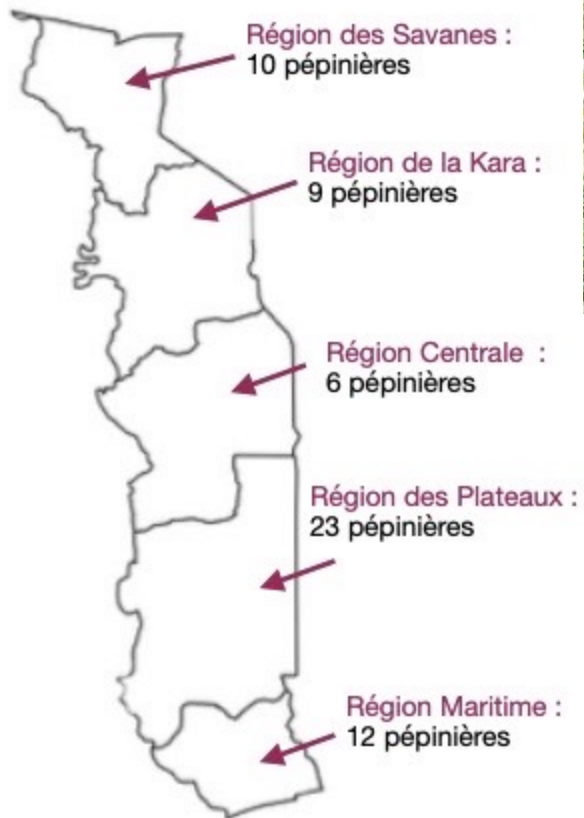
Davy BEZARA (Directeur financier)
Ialy RAKOTOARIVELO (Directrice projets)
Gérard PONCET (Directeur technique national)



TOGO :

820.280 arbres plantés issus de nos 60 pépinières

1.139.357 plantés en « semis-direct »



Gérard DOGA (Directeur)
Komla TSRI (Chef pépiniériste)
Cyrille MISSA (Chef pépiniériste)
Jean-Paul DOGA (Chef recherche graines)
Félicité SAGA (Chef technicienne graines)
Blaise MENSSAVI (Chef pépiniériste zone nord)
Jeromine ADIKA (Technicienne des graines)
Frédéric DEBOUCHE (Président Graine de Vie)
Kevin DEKASSI (Secrétaire)
Honoré KORADZA (Coordinateur Ghana)
Marc AMEDOME (Chargé de mission zone sud)



GHANA :

11 | Rapport annuel 2023

94.660 arbres plantés

issus de nos 10 pépinières

60.000 plantés en « semis-direct »



Honoré KORADZA et Charles TORDZRO



BENIN :

530.000 arbres plantés issus de nos 36 pépinières



Ignace DJOSSA (Chef reboisement)
Patrice TOFFI (Président Fondateur)
Angèle HOUEDANOU (Secrétaire Générale)



BURKINA - FASO :

52.806 arbres plantés issus de nos 6 pépinières



Coordinateur
Luc SANOU



Chef d'antenne
David SANOU



Responsable des graines
Arouna SANOU



Région des Hauts-Bassins :
6 pépinières



CAMEROUN :

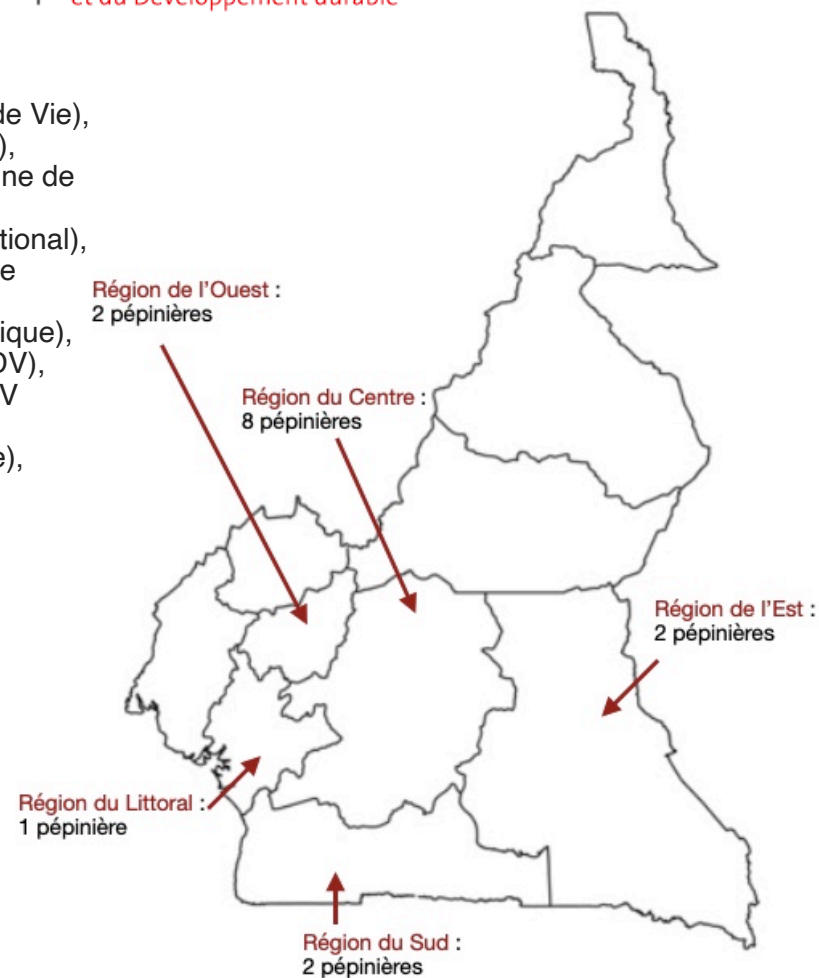
120.000 arbres plantés issus de nos 15 pépinières avec le soutien du gouvernement luxembourgeois



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



Frédéric DEBOUCHE (Président Graine de Vie),
Raoul ZINGUI (Assistant Technique),
Édouard LAMBRECHTS (Président Graine de Vie Luxembourg),
Siméon AKONO (Directeur Technique National),
Stéphane ABESSOLO (Responsable Administratif et Financier),
Esther Léa NDONGO (Assistante Technique),
Barnabé LEKAMA (Membre du CA GDV),
François YOBOH (Coordinateur GDV Cameroun),
Lionel MBALLA (Assistant Technique),
Franck MINDJA (Chef d'équipe)



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO :

152.760 arbres plantés issus de nos 13 pépinières et 515 hectares plantés en « semis-direct »



MOBA
Chef d'antenne :
Constantin
MBOLYO
Assistant :
Urbain KABEZYA



INONGO
Chef d'antenne :
Raphaël NAKABAKA
KYABA



UVIRA
Chef d'antenne :
Bienvenu
DEBABA SANGO



IDJWI
Chef d'antenne :
Simba SENDOVER
Assistant :
Léonce KINYUNYI

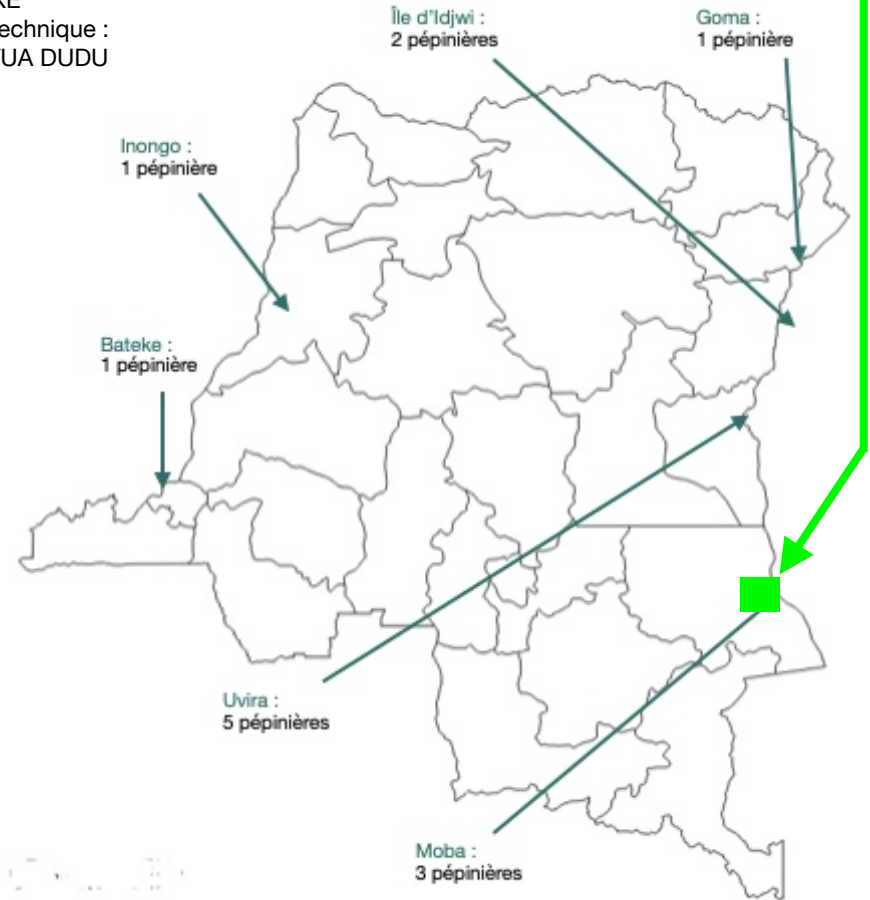


BATEKE
Responsable technique :
Christian ORITUA DUDU



Coordinateur RDC
Xavier ROUGET

**Projet : 10.000 hectares
avec certification carbone**



COMMENT NOUS AIDER À RESTAURER LA FORÊT ?

> VOUS ÊTES UN PARTICULIER

CONTRIBUER À NEUTRALISER L'EMPREINTE CARBONE D'UNE ACTIVITÉ

Vous voulez neutraliser l'empreinte carbone d'un voyage, d'une activité professionnelle ou sportive, d'un déplacement familial, de la construction de votre maison, de vos trajets en voiture...?

Rien de plus simple.

Faite le calcul de l'empreinte carbone que vous voulez contribuer à neutraliser sur notre site.

PLANTER UNE FORÊT POUR COMPENSER MA VIE

En plantant 5760 arbres nous contribuons à neutraliser le CO2 généré par notre existence.

En nous versant mensuellement la somme de 20€ pendant 12 ans, nous aurons planté pour vous votre forêt de 5.760 arbres, la forêt de votre vie.

Toutes les infos via : www.grainedevie.org



FAIRE UN DON OU LÉGUER POUR LA PLANÈTE

Tout au long de notre vie, nous profitons des nombreuses richesses de notre planète.

A l'occasion de l'organisation de votre planification successorale, pourquoi ne pas rendre à la Terre un peu de ce qu'elle nous a offert ? Transmettre un monde meilleur aux générations futures ?

Comment ? En donnant ou léguant une partie de votre patrimoine à notre association qui plantera les arbres que vous aurez financés.

Parlez-en à votre notaire.

Il vous expliquera que les dons et legs faits aux associations ayant reçu l'agrément fiscal comme Graine de Vie sont taxés à un taux très favorable.

> VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

Pourquoi ne pas rejoindre notre mouvement et diminuer l'impact de votre entreprise en créant une pépinière ou une nouvelle forêt au nom de votre société ?

C'est peu coûteux et déductible puisque nous avons reçu l'agrément fiscal.

Cela vous permettra d'améliorer l'image de votre société et pourra fédérer vos employés autour d'une thématique durable.



Nous pouvons également vous aider à établir le bilan carbone de votre entreprise, ce qui vous permettra de diminuer l'impact de vos activités sur la nature et de contribuer à neutraliser la partie non réductible de votre empreinte carbone.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

Nous tenons à remercier vivement tous nos généreux donateurs,
les nombreux particuliers anonymes ainsi que les entreprises.
Ne pouvant tous les citer, une mention spéciale pour :



Nos éco-partenaires

3R, REVISEURS
ADA
ALD AUTOMOTIVE
ALSICO
ALTER EGO
ANDERSON WISE
APRICO CONSULTANTS SA
ARENDT & MEDERNACH SA
ASTEK GROUPE
BAMOLUX
BANK VAN BREDA
BELGASOLAR
BOURSE DU LUXEMBOURG
BUZON
C.A.L.A.C. CENTRE REG.
CMS DEBACKER
CPH BANQUE
CROWELL MORING LLP
GALERE
ITEOS BELGIUM SA
IXINA
JACOBS DOUWE EGBERTS

KRĒFEL
L'ARBRE A SAVON
LABGROUP
LIEGE AIRPORT SA
MANIET
MARUANI & MERCIER
MASSE ET FILS
METHIS CONSULTING
NRJ
OCTA+ENERGIE SA
ONLY ONE PLANET
POP-MEDIA
PRANAROM INTERNATIONAL SA
REUNION FLY SERVICES
RF PROD SPRL
SAIL AGENCY
SANKE
SAY TREES
SOCOTA
SOFINDEV MANAGEMENT NV
SOURIRE A TOUS
T4M

TERRACYCLE REDEMPTION
TONNELLERIE BARON
VIASAT GROUP SPA
WAKO SA
XLG CO SA
XYZ FRANCHISING
Les institutions :
FONDATION D'ENTREPRISE UEM
FONDATION GUNVOR
FONDATION PRINCE ALBERT II
DE MONACO
FONDATION SAEY
FONDATION TOTALENERGIES
GEMEENTELIJK HULPKOMITE
KNOKKE-HEIST
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU
CLIMAT ET DE LA BIODIVERSITÉ DU
GRAND-DUCHÉ DU LUXEMBOURG
MINISTÈRE LUXEMBOURGEOIS DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET
EUROPÉENNES

Bilan 2023

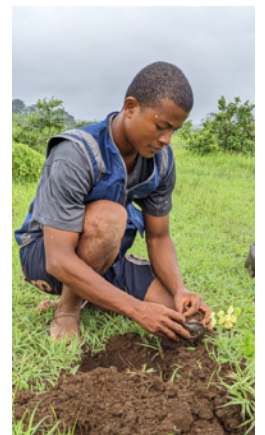
-  4.257.679 graines plantées en « semis-direct »
-  4.946.492 arbres plantés issus de nos pépinières
-  7 pays en Afrique accueillent nos projets
-  349 pépinières
-  1200 personnes employées en Afrique
-  25 bénévoles en Belgique et au Luxembourg
-  1 coordinatrice en Belgique
-  1 coordinateur opérationnel en RDC

Contribution aux ODD

Les activités de Graine de Vie contribuent aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies à plusieurs niveaux. Nous répondons à plusieurs problématiques de manière transversale :

- Intervention dans les pays en développement caractérisés par un taux de pauvreté important;
- Contribution à la sécurité alimentaire en faisant bénéficier tant les hommes que les femmes des jeunes plants d'arbres de rente issus de nos pépinières et en créant des forêts alimentaires;
- Création d'emploi afin de stimuler la croissance économique pour une meilleure qualité de vie dans les zones d'intervention;
- Réduction des inégalités au sein des pays et entre les pays en encourageant le développement de zones enclavées d'une part et le partenariat bilatéral et intersectoriel d'autre part;
- Mesure de lutte contre le changement climatique et ses conséquences en combinant des actions d'atténuation (à travers l'objectif de séquestration de CO2 des zones de reboisement communautaires et des petites exploitations agroforestières) et d'adaptation (à travers l'ajustement des pratiques locales agricoles et pratiques de gestion plus durables et adaptatives);
- Protection, restauration et gestion durable des écosystèmes terrestres et aquatiques en augmentant les surfaces forestières, en favorisant l'usage des pratiques agroforestières et en restaurant les mangroves dégradées.







Time to Plant

Contact : info@grainedevie.org
www.grainedevie.org

A ce jour, plus de 57.000.000 d'arbres ont été plantés en Afrique.

Nous tenons à vous dire merci !

C'est grâce à votre contribution que nous pouvons, chaque année, faire grandir les projets de Graine de Vie et agir concrètement pour la planète et les générations futures.

Graine de Vie Belgique
28 Grand Place
7070 Le Roeulx
IBAN : BE 87 0015 8400 0094
BIC : GEBABEBB



Faire un don

Graine de Vie Luxembourg
2 rue de Trintange
L-5465 Waldbredimus
IBAN : LU 79 0030 8840 8864 0000
BIC : BGLLLULL

Graine de Vie Cameroun
Fes Enying
Place de la gare routière
Mbandjock

Graine de Vie Benin - CEDV
03 BP 1181 Cotonou
Abomey-Calavi

Graine de Vie Madagascar
Voa Aina
Avaratra Antanimora
Lot 2 y 53 TER
Antananarivo 101

Graine de Vie RDC
Avenue Maniema 17
Lubumbashi

Graine de Vie Togo
Agbe fe kou tsetse
Agomé kpodzi,
rue kpalimé
Atakpamé
Kloto 1 – Kpalimé